

**Compte rendu des instances du 22 janvier 2025**

***Présents :***

***Membres du conseil d’exploitation***:

* ***Hakim SABRI***
* ***Christian BALESTRIERI***
* ***Christian MASNADA***
* ***Lionel COIFFARD***
* ***Vincent COMPARAT (Cu et Cex)***
* ***Raymond AVRILLIER***
* ***Pierre Louis DOUCET***
* ***Philippe DUBOIS***
* ***Gilles STRAPPAZZON***
* ***Jean SOULES (CU et Cex)***

***Membres du comité des usagers (pour la partie information):***

* ***Jacky ROY (CU)***
* ***Gilles KUNTZ (CU)***
* ***Jean Yves OLIVO (CU)***
* ***Alain BERNARD (CU)***

**Invités : Antoine BROCHET, Juliette BLANCHET, Mathilde POPINEAU**

**Service de la Métropole :**

* ***Nicolas PERRIN***
* ***Nicolas LESUR***
* ***Thibaut CHAINE***
* ***Arnaud TEINTURIER***
* ***Françoise LORENTE***
* ***Marie BREUIL***
* ***Patricia BAJARD***
* ***Théophile BLANC***
* ***Marie Pierre BARTHOLLET***
* ***Michèle FAVRE-BUISSON***

Monsieur Perrin informe l’assemblée de la démission d’Anne Sophie Olmos en date du 6 janvier 2025. Il rappelle l’importance du travail effectué ces dernières années et souhaite la remercier pour son implication.

Mme Olmos a rédigé un texte à l’attention des membres des instances :

*Bonjour à toutes et tous,*

*Tout d’abord je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.*

*J’imagine que vous avez été informés de ma démission de la fonction de vice-présidente au cycle de l’eau.*

*Je ne reviendrai pas ici sur mes motivations mais je tenais à vous adresser un message de remerciement les plus sincères.*

*Un grand merci car ça a vraiment été avec enthousiasme et plaisir que j’ai pu évoluer à vos côtés, conseil d’exploitation et comité des usagers.*

*Un conseil d’exploitation dynamique, pointu, mais surtout soucieux du bien commun et de la qualité du service public.*

*Un comité des usagers qui a su nous encourager à mettre un peu de cotés les barrières techniques pour pousser un peu les lignes en apportant les questionnements d’habitants non techniciens.*

*J’ai pu compter aussi sur vous pour assumer le rythme intense de travail que Nicolas et moi nous vous avons proposé. Cela a permis de faire avancer de manière considérable les divers sujets du cycle de l’eau, merci pour votre engagement.*

*Le moment le plus compliqué pour moi a été la décision de réintégrer la SPL EDGA à la Régie. Non pas parce que j’avais un a priori sur la meilleure solution mais bien parce qu’humainement je savais que la décision allait avoir des conséquences humaines. Nous pouvons être fiers de l’impulsion portée par le directeur des régies, Nicolas, qui a su amener tout l’accompagnement bienveillant nécessaire pour respecter chacune et chacun des personnels SPL et régie.*

*J’espère sincèrement que les instances démocratiques du cycle de l’eau pourront rester ce qu’elles sont, dans le respect de l’histoire commune de notre territoire en la matière.*

*Je vous dis surement à bientôt car le mandat n’est pas fini et que nous avons encore du travail ici ou ailleurs pour prendre soin des biens communs.*

*Merci à chaque cheville ouvrière si précieuse travaillant au soin du cycle de l’eau. Ma plus grande fierté aura été d’œuvrer à vos côtés.*

*Vive le service public!*

*Sincèrement,*

Monsieur Comparat, au nom des membres du conseil d’exploitation, souhaite également remercier Mme Olmos pour son engagement et son implication.

Monsieur Avrillier insiste sur la volonté portée par Mme Olmos de développer une politique sociale, écologique et patrimoniale.

Monsieur Dubois souhaite, au nom de France Nature et Environnement, remercier Anne Sophie Olmos pour son soutien et l’engagement auprès des projets portés.

En l’absence de Mme Olmos, Monsieur Hakim Sabri sera chargé de la présidence de la séance.

Compte rendu : les remarques ont été intégrées dans le compte rendu.

Monsieur Avrillier rappelle que le Code de la Santé Publique impose d’avoir un diagnostic territorial au 1er janvier 2025, un dispositif permettant d’offrir un accès à l’eau potable à toutes les populations et rappelle qu’une partie des dépenses peut être prise en charge par le budget principal. Il souhaite savoir ce qu’il en est dans la Métropole.

Monsieur Perrin transmettra le diagnostic réalisé en 2021. Une mise à jour est en projet dans les mois à venir et fera l’objet d’un point lors des instances.

Monsieur Avrillier regrette que les membres de l’instance n’aient pas été conviés aux vœux du Président.

**Délibérations eau et assainissement**:

* Convention-cadre de reprise des biens et moyens informatiques suite à la reprise en régie de la distribution de l’eau potable avec la SPL Eaux de Grenoble Alpes

VOTE : UNANIMITE

**Administration générale, ressources humaines et patrimoine**

* Transfert à Grenoble-Alpes Métropole de l'emprise foncière d'un réservoir d'eau potable et de deux stations de pompage situées sur la commune de Domène

Après débats

VOTE : UNANIMITE

* Transfert à Grenoble-Alpes Métropole de l'emprise foncière d'un réservoir d'eau potable et de deux stations de pompage situées sur la commune de Gières

Après débats

VOTE : UNANIMITE

* Transfert à Grenoble-Alpes Métropole de l'emprise foncière d'un réservoir d'eau potable et de deux stations de pompage situées sur la commune de Notre Dame de Mésage

Après débats

VOTE : UNANIMITE

Monsieur Avrillier souhaite mettre en lumière le travail considérable, souvent inaperçu, réalisé par l’ensemble des services, dans le cadre de ces transferts. Ils permettent de faire le point sur l’ensemble des biens communs indispensables.

**Délibération finances, évaluation des politiques publiques :**

**Présentation par Françoise Lorente (Direction des Finances et du Contrôle de Gestion de la Métropole) des orientations du budget principal 2025 et les impacts concernant les budgets eau et assainissement.**

Mme Lorente indique que, dans le contexte actuel, il sera indispensable de faire des économies de l’ordre de 20% sur les postes où une marge de manœuvre est possible.

Monsieur Avrillier demande si des efforts d’économies sont prévus dans le domaine des aides aux entreprises privées ?

Mme Lorente détaillera ce poste pour plus de clarté.

Monsieur Avrillier comprend les contraintes financières mais constate qu’il faudra tout de même diminuer de 600 000 € l’enveloppe globale des budgets annexes pour l’équilibre du budget principal. Il rappelle la contrainte de la Chambre Régionale des Comptes qui préconise un taux de renouvellement annuel de 1% en particulier en ce qui concerne les eaux pluviales. La prospective eau et assainissement prenait en considération cette recommandation.

Monsieur Perrin indique que les efforts demandés aux budgets annexes portent sur la partie fonctionnement et non investissement. L’impact sera mesuré au regard des charges associées.

Monsieur Comparat n’est pas favorable à la diminution de la part du budget principal (à 20 000€) dans le cadre du dispositif d’aide sociale à l’eau, sauf à diminuer le dispositif d’aide dans son ensemble sous couvert d’austérité budgétaire, ce qui serait difficile et injuste. Il tient à cet engagement du budget général à même hauteur que les budgets annexes.

Monsieur Perrin rappelle que nous sommes la seule collectivité à faire participer le budget général dans le dispositif d’aide sociale à l’eau. Grenoble Alpes Métropole a fait ce choix de diminuer la part du budget général à 20 000 € et de compenser par les budgets annexes eau et assainissement qui sont en bonne santé financière et pour ne pas avoir à dégrader le dispositif.

Monsieur Avrillier rappelle qu’il est interdit aux communes de prendre en charge dans leur budget propre des dépenses au titre des services publics de l’eau et de l’assainissement mais que, dans le cadre du transfert de compétences, une participation du budget principal était tout à fait réglementaire. Grenoble Alpes Métropole n’a pas fait ce choix et a mené son transfert en totale autonomie. La loi autorise le fait que 100% de l’allocation eau pourrait être prise en charge par le budget principal. Il sera difficile pour certains de tolérer un si faible niveau d’engagement du budget principal à seulement 20 000€.

* Rapport d’orientation budgétaire 2025 eau
* Rapport d’orientation budgétaire 2025 assainissement

Monsieur Avrillier demande que tous les éléments financiers soient mis en perspective sur 3 ans au minimum.

Monsieur Confesson demande si le montant total de l’allocation eau est reconduit, malgré la baisse de la part du budget principal ?

Monsieur Perrin indique que le montant global reste le même, seule la répartition sera différente.

Monsieur Avrillier insiste sur l’importance de la participation du budget principal à la tarification sociale et l’engagement sous-entendu. Il demande un retour à ce sujet après le vote du budget.

La position suivante est mise aux voix et approuvée à l’unanimité du conseil d’exploitation :

*« Le conseil d’exploitation propose un avis sur le DOB des budgets (principal et annexes) et demande le maintien de la politique de tarification sociale de l’eau telle qu’elle était les années précédentes, permettant à 21 000 ménages de l’agglomération de supporter de manière raisonnable leur facture d’eau, service vital et essentiel. Le conseil s’oppose ainsi à l’hypothèse de réduction du budget principal à cette politique sociale. »*

Monsieur Perrin rappelle que le service ne sera en aucun cas dégradé, puisque les budgets eau et assainissement absorbent la part moindre du budget général.

VOTE : le conseil d’exploitation PREND ACTE des rapports d’orientations budgétaires eau et assainissement avec l’avis précédent

***Arrivée des membres du comité des usagers***

**Points d’information** :

* Plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac pour la période 2025-2034

Monsieur Avrillier demande qu’il soit fait mention de la présence de plusieurs masses d’eau de qualité différente.

Monsieur Avrillier rappelle que la RNR relève de la compétence de la Région. La gestion est assurée par la Métropole à la faveur d’une convention et les dépenses sont assumées par le budget principal. Il regrette le manque d’actions en faveur de la restauration du lit du Drac sur la commune de Champagnier et d’une manière plus générale l’absence de reprise du patrimoine sur ce secteur.

Mme Breuil précise que des actions dans ce secteur seront présentées lors des prochaines instances (PAPI Drac avant-projet). Elle ajoute que des discussions sont en cours pour des aménagements et entretien du périmètre (coût, accessibilité du public …).

Monsieur Avrillier aurait souhaité que les membres du conseil d’exploitation puissent émettre un avis sur ce point d’information, ne serait-ce qu’au sujet des champs captant. Il demande que le sujet soit mis à l’ordre du jour d’un conseil prochain. Il insiste toutefois sur l’importance de matérialiser l’inquiétude des élus face à la protection d’un des principaux champs captant.

Monsieur Olivo demande qui fait partie du comité consultatif mentionné dans la délibération, il demande quelles sont les réserves émises par EDF et s’interroge enfin sur la capacité à trouver les financements nécessaires.

Mme Breuil répond que les actions prioritaires 1 sont déjà financées. Des solutions sont à l’étude (mesures compensatoires, augmentation de la taxe GEMAPI) toutefois rien n’est encore défini.

Monsieur Avrillier insiste sur l’importance de l’engagement, à minima à même hauteur qu’en 2024, de la Région dans ce dispositif.

* Proposition de projets de recherche avec l’université de Grenoble Alpes sur les impacts du changement climatique sur la ressource en eau

Présentations Antoine Brochet et Juliette Blanchet

Monsieur Dubois, au nom de la FNE, se déclare très intéressé par ces études, notamment dans le cadre du parlement de la rivière Isère et souhaite être associé au suivi de ces recherches.

Monsieur Strappazzon remercie Madame Blanchet et Monsieur Brochet pour la qualité de l’étude et des présentations. Il est également très intéressé par le suivi de ces études et une éventuelle participation. Il serait intéressant de mettre celles-ci en perspective avec les études sur les ressources en eau à l’échelle du Département.

Mme Blanchet confirme qu’il est prévu de faire cette étude comparative.

Monsieur Avrillier se réjouit que les demandes récurrentes de travail collaboratif avec l’université soient enfin effectives. Il faudra être vigilant à bien conserver les participations plurielles de divers organismes publics. Il insiste sur l’intégration des masses d’eau et du patrimoine souterrain. En ce qui concerne la préservation de la stabilité des bâtiments construits sur pieux en bois, Monsieur Avrillier demande aux services de tenir compte des leçons du projet CARVEX « reconquête de l’espace urbain » (fin des années 1990). Enfin il ajoute qu’il aurait été souhaitable d’intégrer à l’étude les eaux industrielles en pompage, approvisionnement, rejets et les pollutions générées.

Monsieur Olivo demande si d’autres études de même type ont été menées au niveau européen ? Il s’interroge sur la pertinence de telles études compte tenu des bouleversements climatiques récents qui pourraient déjà servir de modélisation.

Monsieur Brochet répond qu’il y a effectivement peu de recherches historiques produites à l’échelle européennes mais des travaux sont initiés depuis peu en ce sens. Il demeure toutefois indispensable de savoir comment les choses se sont déroulées dans le passé pour comprendre et projeter les évolutions du futur.

*Les supports de présentation ont été transmis après la séance.*

* Liste des conventions EDF

Monsieur Avrillier rappelle qu’il existe une multitude de conventionnement entre EDF et d’autres intervenants (conventions, concessions). Elles ont toutes le point commun d’avoir une incidence sur la gestion de nos ressources. Il souhaite la transmission des arrêtés préfectoraux, les conventions et les concessions qui concernent les contrats entre EDF et le cycle de l’eau dans sa globalité. Il convient qu’il est urgent de finaliser une nouvelle convention cadre pour réglementer les usages et les principes de collaboration.

* Point sur l’appel à projets de solidarité internationale pour l'année 2023 et présentation d’un projet au Sénégal par l’association Tetraktys

Présentation point étape par Nicolas Perrin et présentation du projet Sénégal par Mathilde Popineau de Tétraktys.

* Point audit de certification des régies eau potable et assainissement

Monsieur Perrin indique que l’audit de certification a eu lieu fin décembre 2024 et que les rapports des auditeurs ne sont pas encore parvenus. Toutefois les régies vont être certifiées « qualité, sécurité et environnement » à Aquapole, à la production Drac Romanche, au service étude et aux pôles abonnés. Pour l’ensemble des autres services et directions une certification qualité est acquise.

* Marché four Aquapole

Monsieur Perrin indique qu’une seule offre a été reçue, plus onéreuse de 57% que la précédente. Le marché a été déclaré sans suite et il sera relancé.

* Suivi de la qualité physico-chimique de l’eau potable de Grenoble Alpes Métropole

Intervention de Théophile BLANC suite à une demande de Philippe Dubois, membre de la FNE, qui s’interroge sur la qualité des eaux du bassin grenoblois.

Monsieur Avrillier rappelle que la régie n’a de compétence que sur la ressource, en l’espèce le Drac et la Romanche et non sur la nappe.

Monsieur Avrillier rappelle que l’étude ANTEA 2022 a démontré le passage de chlorates par la rive droite du Drac vers les champs captants.

Monsieur Blanc confirme cette présence due vraisemblablement aux rejets d’industriels, en l’occurrence Arkéma. Toutefois les concentrations sont très faibles et n’évoluent pas. Les services ont également mis en place des analyses de recherches d’autres substances polluantes, autres que les chlorates et perchlorates. A ce jour rien n’a été détecté. Il ajoute que, depuis les années 1980, il n’y a plus de gaz toxique dans les canalisations.

Messieurs Avrillier et Dubois souhaitent qu’une communication soit faite sur la signification du nombre de relevés effectués et les marqueurs analysés.

Monsieur Avrillier souhaite une note qui établirait clairement qu’en l’état actuel des connaissances des dispositifs et des données il n’y a pas de PFAS dans les analyses effectuées sur les ressources en eau.

Monsieur Perrin répond qu’un travail en sens est prévu, la Métropole souhaite être transparente à ce sujet et rassurer la population suite aux articles de presse sortis récemment.

Monsieur Avrillier demande combien de personnes sont mobilisées sur ces recherches ?

Monsieur Blanc répond que 9 personnes travaillent sur le projet.

Monsieur Bernard demande si la recherche de micro plastiques est également concernée par des recherches et des alertes ?

Monsieur Blanc répond que des recherches ont été faites à ce sujet mais que rien de significatif n’a été détecté. Il faut noter que nos ressources disposent d’un système d’auto filtration efficace.

Monsieur Avrillier demande quelle est la source de l’article cité par Monsieur Bernard.